

*Nous pour vous !*2, rue du 24-Septembre  
CH-2800 Delémontt +41 32 420 50 50  
f +41 32 420 50 51  
secr.sic@jura.ch

Delémont, le 29 septembre 2014

## Communiqué de presse

### Intégration de l'ensemble de la psychiatrie jurassienne à l'Hôpital du Jura : processus engagé

**Le Gouvernement jurassien a décidé, d'un commun accord avec l'Hôpital du Jura, d'avancer vers la réalisation d'une psychiatrie cantonale renouvelée et intégrée. Un mandat commun pour concevoir en détail le projet (étude faisabilité) et accompagner sa réalisation vient d'être attribué à un spécialiste de l'organisation hospitalière. L'intégration de la psychiatrie publique dans l'Hôpital du Jura (H-JU) est la solution privilégiée par le Gouvernement et les partenaires.**

La fermeture récente de l'unité de psychiatrie aiguë (UHMP) au sein de l'H-JU renforce encore la nécessité de trouver une solution globale répondant aux besoins de la population dans ce domaine. Donnant suite aux recommandations formulées par le Groupe de pilotage « Refondation de la psychiatrie jurassienne », le Gouvernement et l'Hôpital du Jura ont décidé d'attribuer à l'entreprise HPO<sup>1</sup> le mandat visant l'optimisation des services psychiatriques cantonaux. Le modèle qui prévoit l'intégration de l'ensemble des services psychiatriques cantonaux<sup>2</sup> dans l'Hôpital du Jura sera privilégié dans cette démarche. Le financement du mandat sera partagé à part égale entre le Canton du Jura et l'Hôpital du Jura.

Les objectifs sont les suivants : offrir un service cohérent et de qualité aux patients ; améliorer la réputation de la psychiatrie jurassienne ; assurer la reconnaissance des compétences spécifiques du personnel de la psychiatrie au sein de l'Hôpital du Jura ; gagner en efficacité à travers le partage des coûts des services centraux. Une attention particulière sera portée aux conséquences de la fermeture de l'unité de psychiatrie aiguë (UHMP) et à la construction de l'avenir dans ce domaine, notamment la nécessité de disposer de structures de jour.

Le Groupe de pilotage « Refondation de la psychiatrie jurassienne », institué par le Gouvernement en novembre 2011 et présidé par le Dr François Héritier<sup>3</sup>, a terminé sa mission. Il vient d'être dissous par le Gouvernement. Le projet nouvellement engagé sera désormais encadré par un Comité de pilotage appuyé par une équipe de projet ad hoc en fonction des thématiques abordées. Le Comité de pilotage est composé des personnes suivantes : Dr Claude Béguelin (psychiatre et pédopsychiatre), Dr François Héritier (généraliste), Christian Minger (président APEA), Bruno Jannin (responsable de l'UAP, représentant du CMP), Nicolas Pétremand (chef du Service de la santé publique) et Kristian Schneider (directeur de l'Hôpital du Jura). Le Comité de pilotage pourra s'appuyer au besoin sur les compétences des associations et partenaires jurassiens actifs dans le domaine de la psychiatrie. Le Gouvernement statuera sur les orientations définitives début 2015, puis les discussions politiques parlementaires devront avoir lieu, y compris les adaptations légales et financières nécessaires pour un déploiement progressif prévu en 2016.

<sup>1</sup> HPO Management Consultant for High Performance Organisations, Freienbach.

<sup>2</sup> L'actuel Centre médico-psychologique (CMP) rattaché à l'Etat est composé aujourd'hui comme suit :

- Centre médico-psychologique pour adultes (CMPA) : Service psychiatrique ambulatoire pour adultes, Unité d'accueil psycho-éducative (UAP): Foyer Décours à Chevenez, ateliers protégés „Le Top“ à St-Ursanne et appartements protégés à Porrentruy)

- Centre médico-psychologique pour enfants et adolescents (CMPEA) : Service psychiatrique ambulatoire pour enfants et adolescents, Unité pédo-psychiatrique (UPP / „Villa Blanche“).

<sup>3</sup> Autres membres du groupe « Refondation » : Dr Jean-Luc Baiérlé, Dr Patricia Mbumaston, Dr Danielle Charmillot, Dr Concepción Marti-Calviño, Dr Cécile Beuret-Stender, Dr Guilherme Wilson, M. Nicolas Froté, Dr Michel Périat et M. Richard Kolzer.

**Personnes de contact :**

- *Michel Thentz, ministre de la Santé, des Affaires sociales, des Ressources humaines et des Communes, tél 032/420 51 03 ;*
- *Nicolas Pétremand, chef du Service de la santé publique, tél 032 / 420 51 20*
- *Kristian Schneider, directeur de l'HJU, tél 032 421 26 18*